



LE MOT DU DIRECTEUR



Bienvenue à l'INSA de Rennes !

Vous avez manifesté le souhait de suivre une formation d'ingénieur de haut niveau. En rejoignant l'INSA de Rennes, vous allez pouvoir réaliser ce rêve et devenir dans 5 ans l'un des nouveaux ingénieurs INSA diplômés.

Pour la rentrée 2011-2012, le Groupe INSA offre 1 800 places en 1^{ère} année BAC S français (STPI) pour 12 000 candidats et 700 places en 3^{ème} année pour 7 000 candidats. La sélection est donc très sévère, il vous appartient maintenant de saisir la chance qui vous est donnée, dès la rentrée et tout au long de votre formation !

Le concept « INSA » a été créé en 1957 par Gaston Berger, chef d'entreprise, philosophe et directeur des enseignements supérieurs, sur le modèle des campus américains : un lieu de vie où le savoir et la culture cohabitent, où l'homme est au centre des préoccupations.

De ce fait, les enseignements scientifiques et techniques constituent le cœur de votre formation et sont complétés par de nombreuses disciplines humaines et sociales ainsi que par des filières à thèmes optionnelles (Excellence Sportive, Arts-Etudes et Entreprendre & Innover). Cette formation ouverte sur le monde socio-économique, constitue une des spécificités des INSA et vous permet de rentrer très tôt en contact avec les laboratoires R&D et les entreprises. Notre ambition est de former des ingénieurs ayant une grande ouverture d'esprit, capables de s'adapter aux futures évolutions de la société.

Au cours de votre formation, vous aurez à effectuer des choix : rejoindre ou pas la filière internationale, intégrer une des 6 spécialités, effectuer vos stages en France et à l'étranger, partir en séjour académique à l'international, définir votre projet de fin d'études, postuler à un double diplôme (ingénieur-manager ou international), suivre un Master puis un Doctorat si la Recherche et l'innovation vous intéressent, vous investir dans une association ou encore développer un talent artistique...

Les personnels de l'INSA de Rennes sont là pour vous accompagner dans votre parcours et, en cas de difficultés, pour vous aider chaque fois que nécessaire.

Je vous encourage à poursuivre votre formation avec volonté et détermination et vous souhaite des études à l'INSA de Rennes pleines de réussite et d'épanouissement.

M'Hamed DRISSI
Directeur de l'INSA de Rennes.



SOMMAIRE

LE MOT DU DIRECTEUR.....	Page 01
L'INSA DE RENNES.....	Page 04
CALENDRIER 2011-2012.....	Page 06
Les dates de rentrée • Les congés universitaires • Les jours fériés • Les grands événements	
SCOLARITE.....	Page 10
Une première inscription • Les droits d'inscription • La carte d'étudiant • Les aides financières • La Sécurité Sociale • Les Mutuelles complémentaires Santé • Les assurances	
FORMATION INGENIEUR INSA.....	Page 15
Schéma des formations • Les diplômes et les grades	
CURSUS D'INGENIEUR INSA.....	Page 17
La formation générale STPI - 1er cycle • Les spécialités d'Ingénieur-2ème cycle • Le Département des Humanités • Le double diplôme Ingénieur-Manager • Les filières à thèmes • L'orientation et l'insertion professionnelle	
RECHERCHE.....	Page 31
Les formations Masters • Les formations doctorales • Les laboratoires	

*Les informations
contenues dans ce
livret d'accueil étudiant
sont celles connues
en Juillet 2011.
Certaines modifications
peuvent avoir lieu
à la rentrée 2011/2012.*



RELATIONS INTERNATIONALES..... Page 35

Une ouverture sur le monde • Une formation tournée vers l'international • La mobilité internationale

CAMPUS EQUIPE..... Page 40

L'hébergement • La restauration • La bibliothèque • Le Centre multimédia • Le pôle santé-prévention-handicap

VIE ETUDIANTE..... Page 51

Les grands évènements • Les associations étudiantes

PENSE-BETE..... Page 56

L'INSA de Rennes sur la toile

FONCTIONNEMENT INSA..... Page 57

Le Directeur • Les Conseils • Les Commissions

ORGANIGRAMME INSA..... Page 62

La Direction • Les Départements et leurs Directeurs • Les laboratoires, composantes INSA et leurs Directeurs • Les Services de la Direction et leurs responsables • Les services de Direction des formations et leurs responsables • Le service de la Direction de la Recherche • Les Services d'appui et leurs Responsables • Les Centres et leurs Directeurs



*L'INSA de
Rennes est
classée
7e meilleure
école
d'ingénieurs
après bac en
France par
L'Express -
L'Etudiant, de
janvier 2011.*

*Le Groupe
INSA c'est :*

*5 écoles
d'ingénieurs
en France*

*10 000 élèves-
ingénieurs
en formation*

*62 000
ingénieurs INSA
dans le monde*

*40 spécialités
couvrant
l'intégralité
des Sciences
de l'Ingénieur*

Créé en 1966, l'Institut National des Sciences Appliquées de Rennes compte 1 700 étudiants et 7 204 ingénieurs diplômés.

Membre fondateur du groupe INSA et de l'Université Européenne de Bretagne (UEB), l'INSA de Rennes propose une formation d'ingénieur post-baccalauréat en 5 ans, accessible à tous les niveaux.

Habilité par la CTI à délivrer le diplôme d'ingénieur, l'INSA de Rennes diplôme près de 280 ingénieurs par an dans 6 spécialités.

Situé au coeur de la technopôle Rennes-Atalante, structure d'appui à l'innovation et à la création d'emplois, l'INSA de Rennes présente de nombreux atouts stratégiques :

- Une formation scientifique pluridisciplinaire adaptée aux besoins des industriels ;
- Une recherche scientifique de qualité menée au sein de 6 laboratoires de renommée nationale et internationale ;
- Une ouverture quotidienne à l'international ;
- Un campus de 17 hectares équipé de structures d'hébergement, de restauration, de travail personnel et de loisirs.



Une formation scientifique d'excellence

Tout au long du cursus, les élèves-ingénieurs acquièrent une culture scientifique générale complétée par une spécialisation progressive dans 6 spécialités au choix.

L'INSA de Rennes propose une poursuite d'études de bac +5 à bac +8 au sein de 7 Masters Recherche et 2 écoles doctorales.

L'ingénieur INSA bénéficie d'une véritable reconnaissance :

*En France,
1 ingénieur
sur 10
est un
ingénieur INSA*

Une ouverture culturelle et sociale encouragée

L'ouverture à des disciplines humaines et sociales (20% des enseignements) permet de former des ingénieurs, ouverts à l'innovation et dotés d'un esprit entrepreneurial. Des filières spécifiques sont parallèlement proposées pour renforcer un profil international, une double compétence (ingénieur-manager), un talent artistique ou une performance sportive.

L'ingénieur INSA est pluri-compétent, humaniste, innovant et doté d'un esprit entrepreneurial.

Des métiers d'avenir

Les enseignements et conférences dispensés par des professionnels, les visites d'entreprises et de chantiers et les stages en France ou à l'étranger (10 mois minimum) font partie intégrante de la formation. Ils permettent aux étudiants de s'adapter aisément aux exigences de la vie professionnelle, dans des secteurs d'activités porteurs tels que l'éco-conception, le développement durable, l'électronique, l'informatique, l'aérospatial, l'aéronautique, l'automobile, les télécommunications, le bâtiment, les Travaux Publics, l'environnement ou l'aménagement du territoire.

Insertion professionnelle :

*Près de 100%
des diplômés
embauchés en
moins de
6 mois*

*Salaire moyen à
l'embauche :
32,5 K€*

Fondé sur une forte ambition d'ouverture sociale, l'INSA de Rennes offre un cadre de vie propice à l'épanouissement des étudiants. L'école soutient également la vie associative et les initiatives étudiantes, à l'instar du « Rock'n Solex », 2^e festival musical rennais.



Les dates de rentrée

► Pour les étudiants de 1ère et 2ème années

Inscriptions

1ère année : Lundi 5 septembre de 8h30 à 15h00

2ème année (nouveaux entrants) : Lundi 5 septembre de 15h00 à 16h00

2ème année (réinscription) : Vendredi 9 septembre de 8h30 à 15h00

Début des cours

1ère et 2ème années (nouveaux entrants) : Mardi 6 septembre

2ème année : Lundi 12 septembre

► Pour les étudiants de la filière internationale

Scolarité

-

*Direction des
Formations*

Bâtiment 2

*Horaires
d'ouverture :
8h00 - 12h00
13h00 - 17h00*

*du lundi
au vendredi*

Inscriptions

1ère année :

- Etudiants étrangers : Lundi 29 août de 9h00 à 15h00

- Etudiants français : Lundi 5 septembre

2ème année : Vendredi 9 septembre de 8h30 à 15h00

Début des cours

1ère année :

- Etudiants étrangers : Mardi 6 septembre

- Etudiants français : Mardi 6 septembre

2ème année : Lundi 12 septembre



► Pour les étudiants étrangers en programmes d'échanges

Inscriptions

Mardi 30 août de 8h30 à 17h00

► Pour les étudiants de 3ème, 4ème et 5ème années

Inscriptions

3ème année : Mardi 30 août de 8h30 à 17h00

4ème année : Mardi 30 août de 8h30 à 17h00

5ème année : Vendredi 23 septembre de 8h30 à 15h00

Début des cours

3ème année : Jeudi 15 septembre

4ème année : Jeudi 8 septembre

5ème année : Lundi 3 octobre (après-midi)



Journée de rentrée 2010-2011



Les congés universitaires

- **Toussaint** : du vendredi 21 octobre 2011 au soir
au lundi 31 octobre 2011 au matin
- **Noël** : du vendredi 16 décembre 2011 au soir
au mardi 3 janvier 2012 au matin
- **Hiver** : du vendredi 17 février 2012 au soir
au lundi 27 février 2012 au matin
- **Printemps** : du vendredi 6 avril 2012 au soir
au lundi 23 avril 2012 au matin

Les jours fériés

- **Mardi 1^{er} novembre 2011** (Toussaint)
- **Vendredi 11 novembre 2011** (Armistice)
- **Mardi 1^{er} mai 2012** (Fête de Travail)
- **Mardi 8 mai 2012** (Victoire de 1945)
- **Jeudi 17 mai 2012** (Ascension)
- **Vendredi 18 mai 2012** (Pont de l'Ascension)
- **Lundi 28 mai 2012** (Pentecôte)



Les grands évènements

- **WEIPA (week-end d'intégration des 1ères années)**
Septembre 2011
- **WEI (week-end d'intégration des 3èmes années)**
Septembre 2011
- **Gala de l'INSA**
Novembre 2011
- **Forum du Grand Ouest**
Novembre 2011
- **Cérémonie de remise des diplômes d'ingénieurs INSA**
Novembre 2011
- **Journée Portes Ouvertes**
Février 2012
- **Festival Un des Sens**
Avril 2012
- **Journée CLEE - Créer un Lien entre Etudiants et Entreprises**
Avril 2012
- **Festival Rock'n Solex**
Mai 2012
- **INSAI@an**
Mai 2012
- **INSAnd Beach**
Mai 2012
- **Innov'INSA**
Mai 2012
- **Journée scientifique de l'INSA de Rennes sur les thèmes
« MMS - Mesure, modélisation, Simulation »**
Mai 2012





Une première inscription

Les démarches administratives de la première inscription se dérouleront le lundi 5 septembre 2011 de 8h30 à 15h00.

Les étapes sont les suivantes :

- Règlement des droits d'inscription à l'Agence Comptable (prévoir un chèque) ;
- Passage à la Scolarité - Direction des Formations avec le reçu du règlement pour une remise des certificats de scolarité ainsi que du complément de dossier ;
- Constitution du dossier de demande de carte de séjour pour les étudiants étrangers ;
- Elaboration de la carte d'étudiant avec prise de photo numérique ;
- Attribution d'une chambre au Service Hébergement (Résidence Bréhat).

Ce jour là, un point d'accueil et d'informations est organisé par les mutuelles.

**Isabelle
HERMANGE**

**Bâtiment 1
☎ 02 23 23 87 31**

**Isabelle.
Hermange@insa-
rennes.fr**

N.B.1

Pour tous les élèves-ingénieurs de 1ère année, un week-end d'intégration est organisé en votre honneur dès la rentrée : le WEIPA.

N.B.2

Sachez que vous pouvez consulter les appréciations des examinateurs de votre entretien d'admission auprès d'Isabelle Hermange.



Les droits d'inscription

Les droits d'inscription et la cotisation de sécurité sociale (cf. : § Dossier social) sont à régler, si vous êtes élève-ingénieur, non-boursier le jour de la rentrée universitaire.

Pour indication, ci-dessous les tarifs de la rentrée 2010-2011 ; ceux de la rentrée 2011-2012 ne sont pas encore définis :

- Droit inscription élève-ingénieur : 564,00 €
- Droit inscription Master Recherche : 237,00 €
- Droit inscription Doctorat : 359,00 €
- Sécurité sociale : 200,00 €
- Médecine préventive : 4,57€ (à régler également par les boursiers)

Ces tarifs sont réactualisés à chaque rentrée universitaire.

Les étudiants boursiers paient uniquement la médecine préventive.



La carte d'étudiant

En tant qu'élève-ingénieur inscrit à l'INSA de Rennes, vous recevez à votre arrivée une carte d'étudiant annuelle ainsi qu'une carte multi-accès. Celle-ci est à garder précieusement pendant toute la scolarité mais doit être validée à chaque rentrée universitaire.

Carte à puce multifonctions, elle sert de porte-monnaie pour accéder au restaurant, autorise l'emprunt des ouvrages de la bibliothèque et donne l'accès au Centre Multimédia et aux résidences.

Le chargement ou le rechargement de la carte s'effectue par carte bancaire, chèque ou espèces à la permanence de l'agence comptable et par carte bancaire à la borne électronique de paiement installée au restaurant.

*Cette carte est
délivrée
gratuitement mais
reste la propriété de
l'établissement.
En cas de perte
ou de vol,
il est impératif de
le signaler et
de faire opposition
auprès de l'agence
comptable ;
l'impression d'une
nouvelle carte
coûte la somme de
10 €.
(tarif 2010-2011)*



Les aides financières

CROUS
7 Place Hoche
35 064 Rennes

① 02 99 84 31 31

www.crous-rennes.fr

Renseignements:

*Conseil Général
de chaque
département*

► Les bourses du CROUS sur critères sociaux

Des bourses du Ministère de l'Education Nationale peuvent être attribuées sur critères sociaux et sont gérées par le Centre Régional des Oeuvres Universitaires (CROUS).

► Les aides départementales

Elles peuvent être attribuées aux élèves-ingénieurs dont le domicile fiscal principal des parents est situé dans le même département depuis au moins deux ans.

Le Conseil Général de chaque département propose des aides à l'accès aux grandes écoles : aides à caractère social et aides à la mobilité.

► Les aides sociales

Le FNAU (Fonds National d'Aide d'Urgence) permet de bénéficier d'aides financières exceptionnelles après entretien avec l'assistante sociale du CROUS. Cette aide peut être :

- Soit une aide financière ponctuelle en faveur de l'étudiant qui rencontre momentanément des difficultés ;
- Soit une aide annuelle accordée à l'étudiant qui rencontre des difficultés pérennes.

► Les prêts

Un nouveau prêt étudiant garanti par l'Etat a été mis en place. Ce prêt est garanti jusqu'à 15 000 € sans caution, ni condition de ressources avec un remboursement différé.



La Sécurité Sociale

► Pour les étudiants de moins de 20 ans

Jusqu'à 20 ans, les étudiants n'ont aucune cotisation à acquitter au titre de la Sécurité Sociale. Des dispositions particulières sont appliquées pour les étudiants dont les parents relèvent de certains régimes spéciaux de Sécurité Sociale.

► Pour les étudiants de plus de 20 ans

De 20 à 28 ans, l'affiliation à la Sécurité Sociale est obligatoire sauf pour les étudiants suivants :

- Assuré à titre personnel en qualité de salarié permanent ;
- "Ayant droit" d'un conjoint (non étudiant) dont les droits sont constamment ouverts ;
- Certains employeurs (SNCF, UNESCO, Banque de France...) garantissent les enfants de leurs salariés au-delà de 20 ans (justificatif à joindre impérativement au dossier).

Les étudiants « ayants droit » de leurs parents doivent joindre à leur dossier une photocopie de la carte d'immatriculation du parent dont ils sont dépendants (cf. Sécurité Sociale) et choisirons centre de paiement de la Sécurité Sociale (La Mutuelle des Etudiants-LMDE ou la SMEBA).



Les Mutuelles complémentaires de Santé

LMDE
La Mutuelle
des Etudiants

① 32 60

Tapez ou dites
LMDE

SMEBA

① 02 99 78 33 66

Les étudiants peuvent souscrire facultativement une assurance complétant les prestations de la Sécurité Sociale, auprès d'une mutuelle de leur choix, étudiante ou non.

Plusieurs types de contrats sont offerts par les mutuelles, leur taux variant selon les risques couverts.

Les assurances

► L'assurance Accident et Responsabilité Civile

Tous les étudiants doivent souscrire chaque année une assurance « Accident et Responsabilité Civile » pour couvrir les dommages corporels et matériels causés à eux-mêmes et à des tiers, notamment pour les stages en entreprise en France et à l'étranger.

La mention « stages en entreprise » ou « activités scolaires et extra-scolaires » doit impérativement être notée sur l'attestation.

Ces risques peuvent être couverts par La Mutuelle Des Etudiants (LMDE), la SMEBA ou l'assurance des parents.

► La couverture « accident du travail »

Les étudiants de l'INSA de Rennes bénéficient de la couverture « accident du travail » pour tout accident se produisant lors d'activités effectuées dans le cadre du cursus (cours, TD, TP, EPS, visites chantier, stages, etc.).

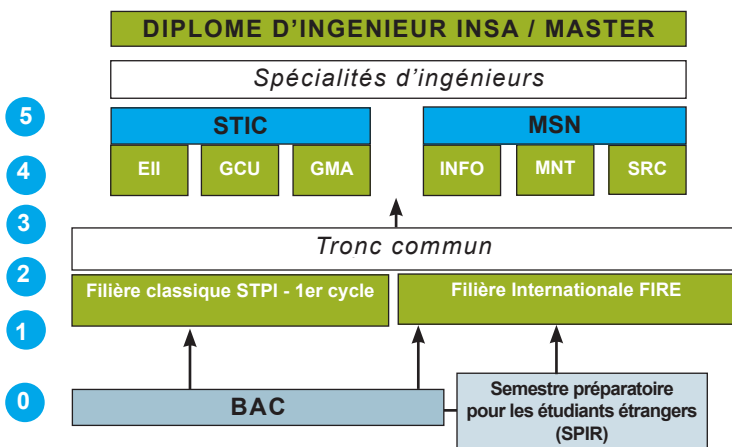
Les trajets du domicile à l'INSA de Rennes, les déplacements dans l'établissement (hébergement, restaurant, foyer, etc.) en dehors des heures de cours ainsi que les activités dans le cadre de l'Association Sportive ou autre association étudiante ne sont pas couverts par l'assurance « accident du travail ».



Schéma des formations

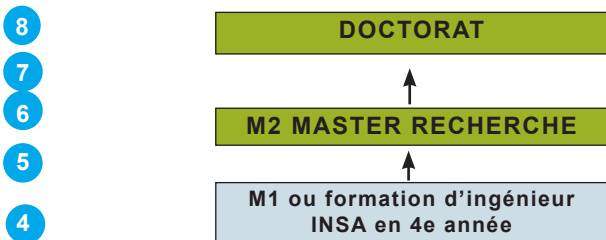
L'INSA de Rennes propose une formation initiale et continue aux **métiers d'Ingénieurs** (BAC+5) ainsi qu'aux **métiers de la Recherche** (BAC+8), en conformité avec le schéma européen LMD.

Formation aux métiers d'Ingénieurs



Formation aux métiers de la Recherche

Les élèves-ingénieurs INSA peuvent suivre une formation de Master Recherche parallèlement à leur 5e année d'études.





Les diplômes et grades

*La délivrance
du diplôme
d'ingénieur INSA
est soumise à
l'obtention du
TOEIC -Test
Of English for
International
Communication*

*(niveau minimal
requis 800/1000)*

► Le diplôme d'Ingénieur

L'INSA de Rennes est habilité par la C.T.I. (Commission du Titre d'Ingénieur) à délivrer le diplôme d'Ingénieur (5 ans d'études après le baccalauréat) dans 6 spécialités, en formation initiale (dernière habilitation 2008-2011) ainsi qu'en formation continue (VAE et DPE).

Le grade de Master est délivré à tous les titulaires du titre d'ingénieur diplômé. Il est remis en même temps que le diplôme INSA.

► Le diplôme de Master Recherche

Parallèlement à la formation d'ingénieur, des Masters Recherche vous sont proposés en 5ème année.

► Le diplôme de Docteur

Il vous est possible d'envisager une poursuite d'études en école doctorale dans l'un des laboratoires de l'INSA de Rennes ou de ses partenaires universitaires.

**Quelques
chiffres :
(2010-2011)**

1 421
élèves-ingénieurs

- 264 places
en 1ère année**

**280 diplômés
par an**

- 7 204 ingénieurs
diplômés**

Depuis la conformité du cursus au système européen des crédits ECTS, l'INSA de Rennes vous permet de passer progressivement d'une formation générale (tronc commun théorique et pratique) à une formation spécialisée à votre futur métier.



Le cursus INSA est axé sur les enseignements scientifiques et techniques, complétés par des disciplines humaines et sociales (20 %) et le suivi individuel à l'élaboration du PPI - Projet Professionnel Individualisé. Le cursus d'ingénieur est ponctué par des cours magistraux, travaux pratiques, travaux dirigés, stages, projets et séjours à l'étranger.



La formation générale STPI - 1er cycle

Le département Sciences et Techniques Pour l'Ingénieur est commun à tous les étudiants de 1ère et 2ème années avant l'intégration dans l'un des 6 départements de spécialisation.

L'objectif principal est de vous fournir les bases scientifiques et techniques, ainsi que les connaissances non technologiques, indispensables à la poursuite d'études à l'INSA de Rennes.



La formation se décline en deux filières au choix :

- Une filière classique - STPI
- Une filière internationale - FIRE (cf. : page 36)

Cette formation est ponctuée de cours magistraux en amphithéâtre (demi-promotion), de travaux dirigés (groupe de 24 étudiants) et de travaux pratiques (1 enseignant pour 6 à 16 étudiants selon les disciplines) et s'appuie sur des outils pédagogiques interactifs : laboratoire de langues, équipements multimédia, etc.

*Directeur du
département
Jamal
Benhlal*

*Bâtiment 2
Bureau 09*

☎ 02 23 23 82 29

*Jamal.Benhlal
@insa-rennes.fr*



Les spécialités d'ingénieurs - 2ème cycle

A l'issue du tronc commun scientifique dispensé par le département STPI - 1er cycle, des modules de sensibilisation (Semestre 3) puis des parcours de pré-spécialisation (Semestre 4) vous sont proposés pour vous aider à choisir parmi les 6 départements de spécialisation.

Les 6 spécialités d'ingénieurs (Semestre 5 à 10) :

► **Electronique et Informatique Industrielle (EII)**

Le département EII forme des ingénieurs de recherche et de développement spécialisés dans la conception et la réalisation de systèmes électroniques complexes et de logiciels associés. La formation repose sur des bases solides en électronique analogique et numérique, en informatique industrielle et en traitement du signal. Elle permet d'acquérir une grande polyvalence, une bonne connaissance du monde de l'entreprise et des atouts pour un travail à l'international.



Les ingénieurs EII interviennent dans tous les secteurs d'activité où les systèmes embarqués sont présents : la télévision et le multimédia, les transports (automobile, ferroviaire), l'aéronautique et le spatial, l'énergie, le médical, la défense, etc.

www.insa-rennes.fr/eii

*48 étudiants
par année*

*Directeur du
département
Laurent Bedat*

Bâtiment 10

☎ 02 23 23 82 80

*depteii@
insa-rennes.fr*

*Filière Double
Diplôme avec
l'Université de
Strathclyde en
Ecosse
(cf. : page 38)*



► Génie Civil & Urbain (GCU)

60 étudiants
par année

Directeur du
département
Mohammed
Hjiaj

Bâtiment 7

☎ 02 23 23 83 10

deptgcu@
insa-rennes.fr



Le département GCU forme des ingénieurs de recherche et de développement spécialisés dans la conception et la mise en œuvre de personnes et

de moyens nécessaires à l'acte de construire.

La formation est fondée sur les sciences relatives au Bâtiment, aux Travaux Publics, au Génie Urbain et à l'Aménagement du Territoire. Les ingénieurs GCU interviennent en maîtrise d'ouvrage et en maîtrise d'œuvre au sein de bureaux d'études, d'entreprises ou de bureaux de contrôle et d'expertise.

www.insa-rennes.fr/gcu

► Génie Mécanique et Automatique (GMA)

48 étudiants
par année

Directeur du
département
Eric
Ragneau

Bâtiment 11

☎ 02 23 23 86 63

deptgma@
insa-rennes.fr



Le département GMA forme des ingénieurs pluridisciplinaires dans les domaines complémentaires de la Mécanique et de l'Automatique. Leurs

compétences transversales

leur permettent d'aborder des problèmes techniques et scientifiques liés à l'innovation, la recherche, la conception, le dimensionnement, l'industrialisation et le recyclage de produits 'mécatroniques'.

Les ingénieurs GMA interviennent dans les secteurs des matériaux et des procédés de fabrication, des systèmes mécaniques (robotique) et de l'automatisation.

www.insa-rennes.fr/gma



► Matériaux et Nanotechnologie (MNT)

Le département MNT forme des ingénieurs de conception, de recherche et de développement ou de production capables d'aborder les domaines de la haute technologie : matériaux avancés, composites, céramiques, alliages spéciaux, nanomatériaux, biomatériaux, microélectroniques, nanocomposants, optoélectroniques, nanostructures optiques, lasers, etc.

Les ingénieurs MNT interviennent dans les secteurs de pointe ou les domaines émergents de la haute technologie.



www.insa-rennes.fr/mnt

*48 étudiants
par année*

*Directeur du
département
Olivier Durand*

Bâtiment 10

☎ 02 23 23 86 44

☎ 02 23 23 86 45

*deptmnt@
insa-rennes.fr*

► Informatique (INFO)

Le département INFO forme des ingénieurs de conception ou de recherche et développement dans l'ingénierie du logiciel. La formation est fondée sur deux parcours au choix :

- Langages, Systèmes et Réseaux (LSR) ;
- Traitement des Données, Modélisation et Mathématique (TDMM).

Les ingénieurs INFO exercent dans des domaines d'applications variés : systèmes d'informations (bases de données, intranet), communication



numérique (multimédia, téléphonie mobile, internet du futur) et conception et simulation (automobile, aéronautique, architecture, etc).

www.insa-rennes.fr/info

*64 étudiants par
année*

*Directeur du
département
Ivan Leplumey*

Bâtiment 18

☎ 02 23 23 82 51

*deptinfo@
insa-rennes.fr*



► Systèmes et Réseaux de Communication (SRC)

*48 étudiants
par année*

*Directeur du
département
Renaud Loison*

Bâtiment 6

📞 02 23 23 86 86

*deptesc@
insa-rennes.fr*

Le département SRC forme des ingénieurs de recherche et de développement spécialisés dans les Systèmes et les Réseaux de Communication (SRC).

La formation repose sur des bases solides en électronique, informatique et traitement du signal ; elle permet d'acquérir la maîtrise des systèmes et techniques de communication et de transmission, aussi bien analogiques que numériques, les réseaux de communication, les hyperfréquences et les antennes.

Les ingénieurs SRC exercent au sein des PME/PMI ou des grands groupes industriels de l'électronique et des technologies de l'information et de la communication.

www.insa-rennes.fr/src





Le Département des Humanités

Le Département des Humanités met en œuvre la dimension humaine, économique et culturelle à travers des enseignements non scientifiques qui représentent 20 % de la formation d'ingénieur INSA.

Des filières à thèmes optionnelles complètent cette offre de formation :

- « Excellence sportive »
- « Arts-Etudes » :
 - Théâtre-Etudes
 - Musique- Etudes
 - Teknik-Etudes
- « Entreprendre & Innover »

*Directrice du
Département*

*Valérie Derrien-
Remeur*

Bâtiment 6

📞 02 23 23 85 55

► **Disciplines non scientifiques**

- *La communication*

Les principaux axes développés en STPI - 1er cycle sont : Fondamentaux de l'Expression écrite et orale, Médias (conventions avec Radio Campus Rennes - 88.4MhZ et TV-Rennes 35), Argumentation, Techniques de Documentation, Actualité et Culture Générale.

En 3ème et 4ème années, la formation est complétée par d'autres aspects : Techniques de recherche d'emploi et de stage, synthèse de documents, travaux liés à la prise de parole.



- *Les langues vivantes*

À l'INSA de Rennes, une seule langue vivante est obligatoire : l'anglais. D'autres langues sont également enseignées : allemand, espagnol, italien, japonais, chinois, arabe, portugais et russe.

- *Le FLE - Français Langue Etrangère*

*Responsable
FLE*

*Dominique
Fouré*

☎ 02 23 23 87 49

Cette discipline est proposée aux élèves-ingénieurs et aux doctorants non francophones de l'INSA de Rennes, toutes années confondues. Outre la formation linguistique, les enseignements de FLE proposent des modules d'ouverture culturelle et interculturelle ainsi que des modules de français sur objectif spécifique (français de l'ingénieur, français scientifique, etc). Des projets d'échanges et d'intégration sont également mis en place. Les cours sont dispensés pendant 8 semestres, à raison de 2 à 6 heures hebdomadaires.

- *L'Education Physique et Sportive*

Chaque élève-ingénieur bénéficie de 2 heures de sport hebdomadaires dans le cadre des cours obligatoires, de la 1^{ère} à la 4^{ème} année. Une douzaine d'activités sportives différentes sont proposées.



- *L'économie-gestion*

En 4ème année, le module Economie-Gestion contribue à familiariser les élèves-ingénieurs au monde de l'entreprise et à l'environnement économique actuel.

Une initiation au droit et à la propriété industrielle sont proposées en 5ème année.

Le double diplôme Ingénieur-Manager

Le double diplôme proposé par l'INSA de Rennes s'adresse à des étudiants qui souhaitent compléter leur formation d'ingénieur par une formation en management et développer ainsi une aptitude à créer des synergies avec les différents métiers d'une entreprise.

Les formations proposées visent à obtenir un double diplôme d'une des 3 écoles citées ci-dessous :

- Audencia Nantes - Ecole de Management ;
- ESC Rennes School of Business - Ecole Supérieure de Commerce ;
- IGR - Institut de Gestion de Rennes.



Les filières à thèmes

► La section Excellence Sportive

Cette section regroupe des sportifs de haut niveau inscrits sur les listes nationales du Ministère de la Jeunesse et des Sports ainsi que des sportifs nationaux souhaitant acquérir une formation d'Ingénieur.

Un aménagement des études permet de conjuguer au mieux l'enseignement, les entraînements et les compétitions ; il est formalisé par une convention. Un suivi médical est également proposé.

L'encadrement et la formation technique sont assurés par des clubs ayant des structures de haut niveau.



Section Excellence Sportive - Gérard Vaillant

☎ 02 23 23 86 53

<http://shn.insa.rennes.free.fr/shn>



► Filières Arts-Etudes

*Passionné de musique, de théâtre ?
Intéressé par les métiers de l'image et du son ?*
L'INSA de Rennes vous encourage à renforcer votre profil artistique à travers ses filières Arts-Etudes (modules optionnels / 1 crédit ECTS).



Sections Arts-Etudes - Isabelle Mesguen - ☎ 02 23 23 85 55

• Section Musique-Etudes

La section Musique-Etudes vous permet de suivre une formation musicale de haut niveau en classique et en jazz avec des professeurs du Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR), parallèlement à vos études d'ingénieurs. Organisée en grandes formations (Big Band Jazz et Orchestre classique) et en petits groupes (ateliers Combo Jazz et Musique de chambre), la section Musique-Etudes se produit en public tout au long de l'année.





*Responsable
Sections
Théâtre-Etudes,
Teknik-Etudes*

*Valérie
Derrien-Remeur*

📞 02 23 23 85 84



• *Section Théâtre-Etudes*

Elle vous permet notamment de suivre des ateliers sous la direction d'un metteur en scène et de rencontrer les professionnels. La section Théâtre-Etudes, c'est aussi l'occasion d'assister à de nombreux spectacles et de se produire sur scène.



• *Section Teknik-Etudes*

Les travaux pratiques et théoriques de ce module vous permettent de découvrir la régie son et la régie lumière dans le cadre de divers événements. L'encadrement est effectué par des professionnels de l'audiovisuel et du monde du spectacle.

A savoir :

Un atelier d'écriture est proposé aux étudiants soucieux qui pourront également participer au concours de nouvelles inter-INSA



L'orientation et l'insertion professionnelle

► Les stages

Au cours de vos 5 années d'études à l'INSA de Rennes, vous effectuez des stages, obligatoires ou fortement conseillés, en France ou à l'étranger :

- **Stage en entreprise** (obligatoire)
En 1ère année : 4 semaines minimum
Objectif : découvrir le monde de l'entreprise, sous forme de stage ouvrier ou de stage d'exécution
- **Stage technique** (obligatoire)
Entre la 3ème et la 5ème année : 2 à 4 mois
Stage validé par un rapport
- **Stage / Projet de Fin d'Etudes** (obligatoire)
En 5ème année : 4 à 6 mois
Stage validant le diplôme, avec soutenance orale devant un jury

Josiane Villory

Atrium

📞 02 23 23 83 57

*stages
@insa-rennes.fr*

Pour un stage à l'étranger, le service des stages peut vous informer sur les modalités et les différentes bourses.

*Pour découvrir les offres de stages et d'emplois des entreprises, partenaires de l'INSA de Rennes et déposer votre CV, consultez :
www.entreprise.insa-rennes.fr*



Afin de vous aider à choisir votre département de spécialisation, un dispositif vous est proposé :

► **Le Projet Professionnel Individualisé (P.P.I.) à l'insertion professionnelle**

Durant toute votre scolarité, vous participez à l'élaboration de votre parcours pédagogique et professionnel par le biais du PPI - Projet Professionnel Individualisé. Un suivi personnalisé vous est offert pour orienter votre carrière selon vos ambitions.

Module obligatoire dès la 1^{ère} année, le PPI met en place des outils et des espaces de réflexion afin de vous aider à optimiser vos études et anticiper votre insertion professionnelle.

Il forme à la connaissance des entreprises et des métiers de l'ingénieur. Il accompagne votre insertion professionnelle en vous aidant à préparer votre première embauche de manière pertinente.

*Responsable
P.P.I. et
relations avec
les entreprises*

*Sylvie
LE BAIL*

Atrium

📞 02 23 23 84 93

*Sylvie.Le-Bail
@insa-rennes.fr*



L'INSA de Rennes compte aujourd'hui 6 laboratoires de renommée internationale qui lui permettent de se positionner sur des thèmes de recherche considérés comme de véritables domaines d'excellence qui lui permettent de se positionner sur des thèmes de recherche considérés depuis de nombreuses années comme de véritables domaines d'excellence.

Par son activité contractuelle de recherche, sa forte implication dans les grands programmes nationaux et internationaux et sa présence dans les réseaux européens, l'INSA de Rennes participe activement au transfert de technologies vers les entreprises.

Des formations vous sont proposées pour approfondir un domaine de compétences ou vous préparer aux métiers de la recherche et du développement :

- 7 Masters Recherche
- 2 Ecoles Doctorales

*Quelques
chiffres
2010-2011 :*

*120
enseignants-
chercheurs*

*7 Masters
Recherche*

160 doctorants

*4 M €
annuel
d'activité de
recherche
contractuelle*





Les formations Masters Recherche

En co-habilitation avec l'Université de Rennes 1 et d'autres établissements d'enseignement supérieur de la région Bretagne, l'INSA de Rennes participe activement au Master Recherche « Sciences, Technologies, Santé ».

7 mentions et 7 spécialités sont proposées en 2ème année (M2) :

- **Mention Chimie**

Spécialité : Chimie du solide et des matériaux

- **Mention Électronique**

Spécialité : Microtechnologies, Architecture, Réseaux et Systèmes de communications (I-MARS)

- **Mention Informatique**

Spécialité : Recherche en informatique

- **Mention Mathématiques et Applications**

Spécialité : Mathématiques de la modélisation, calcul scientifique

- **Mention Statistique Econométrie**

Spécialité : Traitement des données, prévisions et modélisation

- **Mention Mécanique et Sciences pour l'Ingénieur**

Spécialité : Mécanique et génie civil

- **Mention Physique**

Spécialité : Physique et photonique (PHOT-IN)

La formation en Master Recherche peut être suivie en parallèle avec la 5ème année de formation d'Ingénieur.

En savoir plus :

www.insa-rennes.fr/formation-master-recherche



Les formations doctorales

A l'issue d'un Master Recherche, une poursuite d'études en formation doctorale peut être envisagée en vue de l'obtention d'un diplôme de Doctorat. L'INSA de Rennes participe activement à la vie de deux écoles doctorales :

- **MATISSE**

Mathématiques, Informatique, Signal,
Electronique et Télécommunications
www.matisse.univ-rennes1.fr

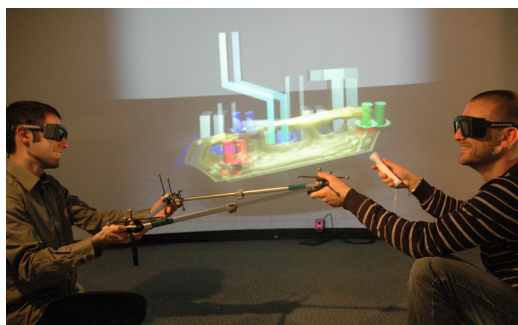
- **SDLM**

Sciences de la Matière
www.sdlim.ueb.eu

*2 écoles
doctorales*

*160
doctorants*

*Environ
30 thèses
de doctorat
soutenues
par an*



Depuis 2010, l'INSA de Rennes organise en juin une journée scientifique sur les thèmes « MMS - Mesure, Modélisation, Simulation ».

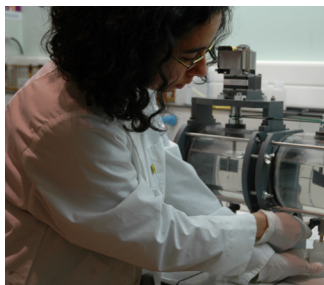
Ponctuée de conférences, de débats scientifiques et d'un concours de posters sur les travaux des doctorants, cette journée rassemble une centaine de scientifiques bretons ainsi que des intervenants et conférenciers invités de renommée internationale.



Les laboratoires

► **5 UMR - Unités Mixtes de Recherche du CNRS**

- **FOTON - INSA**
Fonctions Optiques pour les Technologies de l'information
www.insa-rennes.fr/foton
- **IETR - INSA**
Institut d'Electronique et de Télécommunications de Rennes
www.insa-rennes.fr/ietr-insa
- **IRISA - INSA**
Institut de Recherche en Informatique et Systèmes Aléatoires
www.insa-rennes.fr/irisa-insa
- **IRMAR - INSA**
Institut de Recherche en Mathématiques de Rennes
www.insa-rennes.fr/irmar-insa
- **Sciences Chimiques de Rennes :**
 - Equipe Chimie-Métallurgie (SCR/CM - INSA)
www.insa-rennes.fr/scr-cm-insa
 - Equipe Matériaux Inorganiques :
Chimie Douce et Réactivité (SCR/MI - INSA)
www.insa-rennes.fr/scr-mi-insa



► **1 EA - Equipe d'Accueil**

- **LGCGM**
Laboratoire de Génie Civil et
Génie Mécanique
www.insa-rennes.fr/lgcgm



Une ouverture sur le monde

L'INSA de Rennes est une école d'ingénieurs adaptée au contexte socio-économique actuel. Sa politique internationale est fondée sur la mobilité étudiante et enseignante, la connaissance des enjeux de l'international et l'ouverture à d'autres cultures.



L'INSA de Rennes favorise l'ouverture et les échanges internationaux à travers :

- Une filière internationale (FIRE) en 1er cycle
- L'enseignement de 9 langues étrangères (anglais, allemand, espagnol, italien, japonais, chinois, arabe, portugais, russe) ;
- Des cours de Français Langue Etrangère ;
- Des cours et conférences animés par des professeurs étrangers invités ;
- Des partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers ;
- Des séjours d'études et stages à l'étranger.

*18 %
d'étudiants
étrangers
sur le campus*

45 nationalités

*65 %
de mobilité
internationale
par promotion*

*international
@insa-rennes.fr*



► Les ECTS European Credit Transfer System

La formation à l'INSA de Rennes est conforme au modèle européen du LMD (Licence, Master, Doctorat) et est organisée selon le principe des ECTS. Ce système garantit la reconnaissance académique des études suivies dans un établissement partenaire, en France ou à l'étranger. Une période d'études dans un établissement d'accueil remplace ainsi une période comparable dans l'établissement d'origine, en dépit des éventuelles différences de contenu des programmes.

Une formation tournée vers l'international

► La filière internationale FIRE



Parallèlement à la filière classique STPI-1er cycle, une filière internationale est proposée aux élèves-ingénieurs français et d'origine étrangère (particulièrement d'Asie, d'Europe et d'Amérique Latine) souhaitant suivre une formation résolument tournée vers l'international.



► Les spécificités de la filière internationale FIRE

- Deux langues obligatoires : Anglais et Allemand ou Espagnol (LV2 ou confirmé) Allemand, Espagnol, Italien, Japonais, Chinois, Portugais, Russe, Arabe (apprentissage ou perfectionnement d'une 3ème langue optionnelle) ;
- Un stage ouvrier d'un mois minimum à l'issue de la première année, de préférence dans une entreprise étrangère ;
- Un enseignement dispensé en petits groupes (12 ou 24 étudiants) selon une pédagogie adaptée : travaux pratiques, documents de cours spécifiques, soutien individualisé si nécessaire, accès aux nouvelles techniques de communication, etc. ;
- Des binômes élèves-ingénieurs français/étrangers ;
- Un module d'Economie Politique Internationale (2ème année) ;
- Des enseignements scientifiques partiellement en anglais (2ème année) ;
- Des activités culturelles (conférences, visites, expositions, concerts, etc.);
- Des séjours linguistiques et culturels.



La mobilité internationale

Service des
Relations
Internationales

Stéphanie
PRIGENT

☎ 02 23 23 85 93

international
@insa-rennes.fr

La mobilité internationale est obligatoire (un semestre minimum). Des séjours d'études et stages à l'étranger vous sont proposés, de la 2ème année STPI à la 5ème année :

- ▶ **Séjour d'études dans un établissement universitaire partenaire à l'étranger**
(de 1 semestre à 1 année)
- ▶ **Stages à l'étranger**

Durant votre cursus à l'INSA de Rennes, vous aurez la possibilité de vous forger un réel profil d'ingénieur à dimension internationale en optant pour effectuer un stage à l'étranger.

www.insa-rennes.fr/stages-entreprises

▶ Filière « Double diplôme »

Elle permet l'obtention de deux diplômes reconnus dans l'Union Européenne pour les élèves-ingénieurs inscrits :

- au département Electronique et Informatique Industrielle de l'INSA de Rennes et à l'Université de Strathclyde à Glasgow (Ecosse) ;
- au département de Génie Mécanique et Automatique de l'INSA de Rennes et à l'Université Fédérale Santa-Catarina (Brésil).



► Les programmes de mobilité

Pour permettre une mobilité de qualité alliant comparaison des programmes d'études, transfert de crédits et reconnaissance académique, l'INSA de Rennes participe à de nombreux programmes :

• Le programme ERASMUS

60 accords bilatéraux signés avec des universités partenaires dans 17 pays de l'Union Européenne.

www.europe-education-formation.fr/eurasmus.php

123
accords de
coopération
dans 38 pays

• Le programme FITEC

Accords entre le réseau des INSA et de très nombreux universités argentines, brésiliennes et mexicaines

• Le programme CREPUQ

Echanges d'élèves-ingénieurs entre l'INSA de Rennes et une vingtaine d'universités québécoises partenaires.

<http://echanges-etudiants.crepuq.qc.ca/>

• Les accords bilatéraux

Accords bilatéraux avec de nombreuses universités partenaires dans différents pays : USA, Chine, Cambodge, Laos, Vietnam, Australie, Maroc, Bulgarie, Hongrie, Chili, etc.



L'hébergement

Service
Hébergement

Responsable
Séverine Blin

☎ 02 23 23 83 61

hebergement
@insa-rennes.fr

► Les résidences de l'INSA de Rennes

Le campus INSA dispose de 4 résidences d'une capacité totale de 820 chambres individuelles et de 171 studios.

Trois résidences de chambres individuelles

- Résidence ARZ : 270 logements
- Résidence BREHAT : 260 logements
- Résidence CEZEMBRE : 290 logements



Sécurité :

Deux agents
de sécurité
sont présents
sur le campus
de 20h à 7h
toutes les
nuits.

Les prestations sont les suivantes :

- Chambres individuelles meublées (lit 90x190 cm, bureau, siège, placard et étagère) avec un coin lavabo ;
- Kitchenettes et sanitaires à l'étage ;
- Connexion Internet dans chaque chambre via une prise réseau et une prise TV ;
- Laveries ;
- Assurance contre le dégât des eaux et incendie pour les murs et le mobilier appartenant à l'INSA de Rennes ;
- Entretien à la charge de l'occupant ;
- Publiphone à carte ;
- Distribution du courrier.



► Une résidence de studios

Résidence Les Glénan : 171 logements dont 19 T1 et 152 T1bis

Les prestations sont les suivantes :

- Studios individuels meublés (lit 90x190 cm, bureau, siège, placard et étagère) ;
- Cabinet de toilette avec douche, lavabo et WC
T1 : coin kitchenette individuel
T1 bis : cuisine à partager avec le studio voisin
- Connexion Internet dans chaque chambre ;
- Equipement d'une prise TV ;
- Equipement d'une prise téléphone ;
- Laveries ;
- Assurance contre le dégât des eaux et incendie pour les murs et le mobilier appartenant à l'INSA de Rennes ;
- Entretien à la charge de l'occupant. Ménage assuré une fois par mois par le personnel de l'école.

Les résidents s'engagent à respecter le règlement intérieur général remis en annexe au contrat de sous-location.

► Les conditions d'hébergement

Le choix de résidence par ordre de préférence doit être indiqué sur la fiche d'hébergement qui se trouve dans le dossier d'inscription.

Aucune information concernant l'affectation de chambre n'est donnée par téléphone avant la rentrée universitaire.

L'étudiant connaît son numéro de chambre le jour de son arrivée. Les logements sont loués pour l'année universitaire, à partir du jour de la rentrée prévu par le calendrier de l'année universitaire.





► Les conditions tarifaires

Un contrat de sous-location est signé entre l'étudiant et le directeur de l'établissement le jour de son inscription.

Un dépôt de garantie d'un montant de 150 € est à régler le jour de la rentrée au service Hébergement.

Ce dépôt, conservé pendant toute la scolarité à l'INSA de Rennes, est remboursé à la fin des études ou en cas de changement de statut.

► Les statuts tarifaires

Les résidents sont gérés suivant des statuts applicables pour l'année universitaire :

- *Interne*

Ce statut est obligatoire pour tous les étudiants qui logent dans les résidences Arz, Bréhat ou Cézembre. Il est applicable aux étudiants de la résidence Les Glénan qui en font le choix.

Il s'agit d'un forfait annuel qui comprend :

- le logement ;
- 3 repas journaliers excepté le samedi soir, le dimanche midi, les vacances scolaires et les jours fériés.



- *Externe logé*

Ce statut ne peut être appliqué que dans la résidence Les Glénan. Le résident paye son loyer chaque mois et peut charger sa carte multifonctions au tarif repas « étudiant externe ».

- *Excellence Sportive*

Les élèves-ingénieurs peuvent, à leur demande, bénéficier d'un statut spécifique qui comprend :

- Un forfait trimestriel au tarif appliqué aux étudiants internes pour le règlement de la chambre ;
- Un accès au restaurant en chargeant la carte multifonctions au tarif « étudiant externe ».

- *Demi-pensionnaire*

Ce statut ne s'applique qu'aux étudiants qui logent en dehors de l'INSA de Rennes. Il comprend un forfait pour le repas du midi du lundi au vendredi sauf jours fériés et vacances scolaires.

- *Externe*

Ce statut permet aux étudiants logés à l'extérieur de charger leur carte multifonctions à la demande au tarif repas « étudiant externe ».

Le loyer forfaitaire se règle par trimestres inégaux (4 mois, 3 mois, 3 mois). Les factures, envoyées en novembre, février et mai, sont à régler dès réception et directement à l'agence comptable par chèque, carte bancaire ou espèces.

*Agence
Comptable*

Bâtiment 2

📞 02 23 23 83 32



► Les tarifs pour l'année universitaire 2010-2011

(à titre indicatif)

- *Forfait annuel interne*
 - Hébergement :
Arz, Bréhat , Cézembre : 2 417 €
Les Glénan : de 3 026 € à 4 130 € selon studio
 - Restauration : 1 081 €
- *Forfait annuel demi-pension*
 - Restauration : 433 €
- *Tarif repas étudiant externe*
 - Restauration : 3,15 €

Des remises sur le forfait annuel restauration sont possibles à la demande dans le cas de démission, d'exclusion et d'absence pour maladie supérieure à 15 jours consécutifs sur présentation d'un certificat médical

► Les aides au logement

Les dossiers d'A.L.S. (Résidences Arz, Bréhat, Cézembre) et d'A.P.L. (Résidence les Glénan) sont gérés par le service Hébergement.

Les étudiants étrangers titulaires d'une carte de séjour peuvent bénéficier de ces aides en remplissant le dossier dès réception du récépissé de demande de carte de séjour délivré par la préfecture.



La restauration

Horaires d'ouverture

*Du lundi au
vendredi
07h15 - 08h00
11h30 - 13h00
18h30 - 19h00*

*Samedi
08h15 - 8h45
11h30 - 12h15*

*Dimanche
18h30 - 19h15*



L'INSA de Rennes dispose de son propre restaurant, accessible aux étudiants et personnels de l'établissement.

La carte d'étudiant est indispensable pour accéder au restaurant. Celle-ci peut être chargée ou rechargée à la permanence de l'agence comptable (paiement par carte bancaire, chèque ou espèces) ou à la borne électronique (paiement par carte bancaire) installée à l'entrée du restaurant.

Le montant de la pension et de la demi-pension est défini sous la forme d'un forfait annuel ; les repas non pris ne sont pas remboursés.

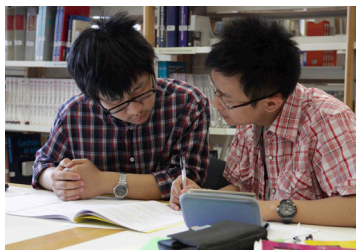
Les externes doivent au préalable «charger» le porte-monnaie électronique de leur carte d'une valeur minimale de 5 €.

*En dehors des horaires d'ouverture du restaurant de l'INSA de Rennes, le
RU « Beaulieu ETOILE » (du lundi au vendredi, midi et soir) et le RU
« La Brasserie Hoche » (du lundi au vendredi, midi et soir, et le samedi midi)
vous sont également accessibles.*

Votre carte d'étudiant INSA vous permet d'acheter des tickets RU.



La bibliothèque



La bibliothèque de l'INSA de Rennes propose des prestations et des formations documentaires en sciences et techniques pour l'ingénieur ainsi que dans les domaines utiles à l'insertion de ses lecteurs dans leur environnement professionnel, économique, social et culturel.

*Conservateur
Jean-Louis
HERVE*

*Horaires
d'ouverture*

*Du lundi
au jeudi
08h00 - 21h00*

*Vendredi
08h00 - 20h00*

☎ 02 23 23 83 55

*bibliotheque
@insa-rennes.fr*

La bibliothèque met à la disposition de ses lecteurs :

- 27 000 ouvrages ;
- Plus de 90 revues imprimées ;
- Plus de 2 600 revues scientifiques (en anglais généralement) dont « les traités des techniques de l'ingénieur » (en français), en ligne sur tous les postes informatiques de l'INSA de Rennes ;
- 70 places assises ;
- 2 salles de travail en groupe ;
- 530 étudiants formés à la méthodologie documentaire.

L'emprunt de documents s'effectue avec la carte étudiant INSA. Le catalogue et la documentation spécifique sont disponibles sur les sites Internet et Intranet de la bibliothèque.

Il est également possible d'emprunter dans les dix bibliothèques du réseau des Grandes Ecoles rennaises.

www.insa-rennes.fr/bibliotheque_portail-documentaire/



Le Centre Multimédia

Le Centre Multimédia est composé de 8 salles rassemblant une centaine de postes de travail en libre service et d'une salle de visio-conférence. Les postes de travail sont connectés aux réseaux informatiques et permettent ainsi l'accès à de nombreuses ressources (logiciels) et à Internet. Les étudiants s'engagent, lors de leur inscription, de bon usage de l'informatique et des réseaux.



Celle-ci définit les règles d'utilisation des moyens informatiques ainsi que les sanctions encourues par les contrevenants. Les règles et obligations définies dans cette charte s'appliquent à toute personne utilisant les systèmes informatiques de l'INSA de Rennes.

*Horaires
d'ouverture*

*7 jours sur 7
entre
07h00 et 24h00*

*cri-
assistance@
insa-rennes.fr*

*Le Centre
Multimédia est
placé sous
surveillance
vidéo ; son
accès est
contrôlé
par la carte
multi-services
à partir de
19h00.*



Le pôle santé-prévention-handicap

Infirmière
Catherine
LE BONDER

Bâtiment 1

☎ 02 23 23 82 02

*Si vous êtes
un élève-
ingénieur
entrant,
la visite
médicale est
obligatoire.
Pensez à
prendre
rendez-vous
au SIMPPS
dès le 1er
semestre !*

► L'infirmière

L'infirmière de l'INSA de Rennes vous accueille :

- Ecoute et conseil ;
- Soins d'urgence et soins courants ;
- Orientation si besoin vers un médecin, un service hospitalier, un service social, un psychologue ;
- Prise de sang sur rendez-vous et sur prescription médicale ;
- Information et prévention sur des thèmes de santé publique.

Horaires d'ouverture de l'infirmierie :

lundi 08h30-12h00 / 12h45-18h00

mardi 08h30-12h00 / 12h45-18h00

mercredi Fermé

jeudi 08h30-12h00 / 13h30-17h30

vendredi 08h00-12h00 / 13h30-17h00

► Les services extérieurs à l'INSA de Rennes

• Le SIMPPS

Le Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé vous propose :

- Consultations gratuites de gynécologie et de contraception sur rendez-vous ;
- Diététique - relaxation - sophrologie ;
- Permanence infirmière.

Horaires d'ouverture du SIMPPS :

du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00
sans interruption.

Campus de
Beaulieu

SIMPPS

Bâtiment 21

☎ 02 23 23 55 05

Point-Santé
Bâtiment 33

☎ 02 99 36 39 14



• *Les médecins, les pharmacies, les urgences*

A proximité de l'INSA de Rennes :

- Le cabinet médical des Longchamps : ☎ 02.99.38.43.78
- Le Dr Sallard : 3, rue Pierre Bellesculée ☎ 02.99.63.65.88
- SOS médecins : ☎ 02.99.53.06.06
- Urgence école dentaire : ☎ 02.99.38.84.22
- Un cabinet dentaire : ☎ 02.99.38.44.69
- Un cabinet de kinésithérapeute : ☎ 02.99.38.44.94
- Une pharmacie centre commercial des Longs-champs, ouverte de 10h00 à 20h30
- La polyclinique de Cesson-Sévigné (urgences) : ☎ 02.99.25.50.50
- SAMU : ☎ 15

• *Le soutien psychologique*

Si vous rencontrez des difficultés liées à un mal-être, des problèmes d'adaptation ou d'orientation professionnelle, vous pouvez prendre rendez-vous avec la psychologue de l'INSA de Rennes. Elle vous propose un espace d'écoute, de soutien et d'échanges, sous couvert de confidentialité.

Elle travaille en réseau avec l'infirmière de l'INSA de Rennes, le SIMPPS, le Point Santé, le Bureau d'Aide Psychologique Universitaire ainsi qu'avec une assistante sociale.

Psychologue
Eloïse
BRAULT

Bâtiment 1

☎ 02 23 23 86 60

eloise.brault
@insa-rennes.fr

► **L'Assistante Sociale du CROUS**

Maryse ROUSSEAU assure des permanences au SIMPPS de Beaulieu et de Villejean.

Beaulieu : ☎ 02.23.23.55.05

Villejean : ☎ 02.99.14.14.67



► Les aides spécifiques aux étudiants handicapés

Pour mieux répondre à vos préoccupations, une chargée d'accueil est à votre disposition :

*Eloise Brault
psychologue*

*Bâtiment 1
Espace
Santé-
Prévention-
Handicap*

☎ 02 23 23 86 60

*Eloise.Brault@
insa-rennes.fr*

Vous avez un handicap, permanent ou temporaire, nous vous proposons des aménagements adaptés à votre handicap. Pour favoriser votre intégration et le bon déroulement de vos études, n'hésitez pas à prendre contact avec la psychologue.

Les aides sont les suivantes :

- Un suivi pédagogique : aménagement des formations (en liaison avec les enseignants), organisation de soutien pédagogique, aides à la prise de notes, etc. ;
- Une organisation spécifique des examens : majoration de temps pour les épreuves écrites et orales, aides techniques, secrétariat d'examen, interprètes langages des signes etc. ;
- Une aide technique : proposition d'outils pour compenser l'audition, la vue ou la mobilité.

Pour que des aménagements pédagogiques soient possibles, la rencontre avec un médecin du SIMPPS de Beaulieu est nécessaire : 02.23.23.55.05.



Les grands évènements

- **Gala de l'INSA - Novembre 2011**

Soirée incontournable, le Gala propose des spectacles et fameux bars à thèmes.

- **Forum du Grand Ouest - Novembre 2011**

Rendez-vous incontournable en matière de rencontre étudiants - entreprises, le Forum du Grand Ouest rassemble chaque année 3 000 visiteurs et 60 entreprises, tous secteurs confondus.

- **Cérémonie de remise des diplômes - Novembre 2011**

La cérémonie officielle de remise des diplômes d'ingénieurs INSA rassemble tous les ingénieurs diplômés de la promotion, leur famille, les tuteurs de projets de fin d'études ainsi que les partenaires de l'Etablissement.



- **Festival Un des Sens - Avril 2012**

Festival multiculturel sur les nombreuses interprétations du mot 'sens'. Au travers d'une liberté totale quant aux formes d'art et d'expression, l'Un des Sens propose une programmation riche et diversifiée.

- **Journée CLEE « Créer un Lien entre Etudiants et Entreprises » - Avril 2012**

Ouest-INSA propose aux étudiants des simulations d'entretiens d'embauche et ateliers collectifs avec des professionnels.

- **INSAI@n - Avril 2012**

Tournoi réunissant des passionnés autour du marathon du jeu vidéo, 48 heures de jeux en réseau.



• **INSAnd Beach** - *Avril 2012*

Tournois de beach volley et de sand beach organisés par les INSAliens sur les plages bretonnes.

• **Festival Rock'n Solex** - *Mai 2012*

Avec 44 ans d'existence, le Rock'n Solex est reconnu comme le plus ancien festival étudiant de France et le 2e festival musical rennais après les Transmusicales.

Tous les ans, le printemps insalien vibre au rythme des courses de Solex, concerts, tremplins rock et animations.



• **Journée scientifique de l'INSA de Rennes** - *Juin 2012*

Depuis 2010, l'INSA de Rennes organise en juin une journée scientifique sur les thèmes « MMS - Mesure, Modélisation, Simulation ». Ponctuée de conférences, de débats scientifiques et d'un concours de posters sur les travaux des doctorants, cette journée rassemble une centaine de scientifiques bretons ainsi que des intervenants et conférenciers invités de renommée internationale.

Les associations étudiantes

L'INSA de Rennes compte 7 associations étudiantes permanentes dont l'Amicale des étudiants qui regroupe plus de 20 clubs et organise notamment le festival musical Rock'n Solex. Tous les étudiants participent à la vie associative de l'établissement.

Et vous, quelle asso' rejoindrez-vous ?

*Des aides financières aux projets étudiants sont possibles à travers FSDIE
(Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes)*



► L'Amicale des Elèves de l'INSA de Rennes (AEIR)

Créée en 1967, l'AEIR est l'association des élèves-ingénieurs de l'INSA de Rennes. Elle compte plus de 800 membres actifs et 5 000 membres dits bienfaiteurs. Son objectif est de développer des activités et d'organiser des événements sur le campus, mais aussi de tisser des liens avec les associations rennaises, les étudiants des autres INSA et les anciens.

En totale adéquation avec la formation d'ingénieur, l'engagement associatif constitue une expérience humaine d'une richesse inouïe. L'investissement dans la vie du campus permet d'apprendre à travailler en équipe, à gérer du matériel, maîtriser des coûts, communiquer ... mais aussi de s'épanouir pleinement dans sa vie d'étudiant, en trouvant le juste équilibre entre travail et loisirs.

L'Amicale se compose de 3 sections :

• **La section « Foyer »**

Le Foyer est un espace de rencontres pour les élèves-ingénieurs de l'école, entièrement géré par les membres de l'Amicale. C'est aussi un lieu de concerts, de soirées et de spectacles. Les filières 'Théâtre-Etudes' et 'Musique-Etudes' y donnent plusieurs représentations par an.

• **La section « Loisirs »**

De nombreux clubs, organisateurs d'activités, composent cette section : Bibliothèque, Ciné-club, Echecs, Environnement, Jeux de Rôle, Musique, Photo, Poker, Robotique, Radio, Saut à l'élastique, Voyage, etc.

• **La section « Evénements »**

L'activité de l'Amicale est rythmée par de nombreuses manifestations, organisées par les élèves-ingénieurs ; certaines sont devenues des véritables événements d'envergure : le Gala, le Rock'n Solex, le WEI, le WEIPA, l'Un des Sens, l'Insal@n. etc.

<http://aeir.asso.fr> - aeir@insa-rennes.fr

La carte d'amicaliste (15 € par an) vous permet de bénéficier de réductions sur les soirées et d'accéder librement au Foyer.



► Les autres associations étudiantes

• *L'AS – Association Sportive*

L'AS permet aux élèves-ingénieurs de pratiquer une activité physique en proposant un large choix de sports. Elle organise également diverses manifestations : les championnats de France des grandes écoles, un tournoi international de football gaélique...



[http://
asinsarennas.
free.fr](http://asinsarennas.free.fr)

☎ 02 23 23 84 76

• *EAI – Echange Afrique INSA*

L'EAI mène un certain nombre d'actions dans les pays en voie de développement (construction d'écoles, de centres d'apprentissage, etc.).

www.echangeafriqueinsa.org

☎ 02 23 23 84 76





• **Ouest INSA – Junior Entreprise**

Ouest Insa est une association étudiante qui permet de mettre en contact les élèves-ingénieurs avec le monde du travail par le biais de la gestion de projets, l'organisation d'événements, la réalisation d'études ou encore le développement de relations avec les entreprises. Ouest INSA permet de valoriser son CV tout en étant rémunéré.

www.ouest-insa.fr

contact@ouest-insa.fr

• **Synergie Ouest - Forum du Grand Ouest**

C'est l'association organisatrice du Forum du Grand Ouest, manifestation annuelle de référence en matière de rencontre étudiants-entreprises dans le Grand Ouest.

www.forumdugrandouest.com

info@forumdugrandouest.com

• **1,2,3,4 L**

L'association «1,2,3,4L» permet aux élèves-ingénieurs INSA de participer au « 4L Trophy », 1er événement européen humanitaire et sportif destiné aux étudiants.



• **FSIR - Formula Student de l'Insa de Rennes**

La FSIR a pour objectif de concevoir et réaliser une monoplace de compétition automobile afin de participer au challenge international formula student organisé par la SAE (Society of Automotive Engineers).

Ce tremplin réunit 25 étudiants répartis en 7 équipes de travail.



www.fsir-insa.fr

contact.fsir@gmail.com



L'INSA de Rennes sur la toile

► Vous tenir informé(e)

- Site Internet : www.insa-rennes.fr
- Intranet INSA : <http://intranet.insa-rennes.fr>
(accès réservé aux étudiants et personnels INSA)
- Stang, le site des étudiants INSA :
<https://stang.insa-rennes.fr>
- Le Mégaphone, radio en ligne de l'INSA de Rennes :
<https://stang.insa-rennes.fr/lemegaphone>
- Page Facebook :
www.facebook.com/pages/INSA-de-Rennes-Page-Officielle/182840505091727

► Accéder aux ressources informatiques (accès réservé)

- Environnement Numérique de Travail (ENT) :
<http://ent.insa-rennes.fr>

*Vous pourrez notamment accéder à votre messagerie
ou consulter les cours en ligne et emplois du temps.*

► Trouver un contact

*Annuaire des étudiants et personnels INSA :
www.insa-rennes.fr/annuaire-insa-rennes*



Le Directeur

L'INSA de Rennes est dirigé par un Directeur, nommé par le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, sur proposition du conseil d'administration pour une durée de cinq ans.

Le Directeur est assisté d'un comité de direction et il assure, dans le cadre des orientations définies par le conseil d'administration, la direction et la gestion de l'établissement. Il assiste aux réunions du conseil et lui rend compte de sa gestion.

Ses principales missions sont :

- Exécuter les délibérations des trois conseils ;
- Avoir autorité sur l'ensemble des personnels de l'établissement ;
- Etre l'ordonnateur des dépenses et des recettes ;
- Conclure les accords et conventions ;
- Etre responsable du bon fonctionnement de l'établissement, du respect de l'ordre et de la sécurité.

L'INSA de Rennes est administré par 3 conseils :

- le Conseil d'Administration ;
- le Conseil des Etudes ;
- le Conseil Scientifique.

L'établissement est géré de façon démocratique avec le concours des représentants des personnels et des étudiants, élus au sein de ses différentes instances et de personnalités extérieures représentantes du monde socio-économique.

*Au sein des
3 Conseils, les
élus étudiants
participent
pleinement
aux prises
de décisions
régissant la
vie de
l'établissement .*



Les Conseils

► Le Conseil d'Administration

Il comprend 25 membres qui se répartissent comme suit :

- 11 personnalités extérieures (2 représentants des collectivités territoriales et 9 représentants du monde socio-économique) ;
 - 11 représentants des personnels élus (8 représentants des personnels enseignants et 3 représentants des personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service) ;
 - 3 représentants des étudiants élus.
- Le Président du Conseil d'Administration est élu pour 4 ans parmi les personnalités extérieures ;
 - Le mandat des personnels enseignants et non-enseignants ainsi que celui des personnalités extérieures est de 4 ans ;
 - Le mandat des étudiants, titulaires et suppléants est de 2 ans.

Au sein du CA, les élus étudiants déterminent la politique de l'établissement et participent au vote du budget, à la répartition des emplois et à l'approbation des conventions, du contrat d'établissement et du règlement des études.

► Le Conseil Scientifique

Il comprend 23 membres, plus le directeur, membre de droit en qualité de président :

- 16 représentants des personnels élus ;
- 3 représentants élus des doctorants inscrits en formation initiale ou continue (2 ans) ;
- 4 personnalités extérieures.



Le Conseil Scientifique propose au Conseil d'Administration les orientations des politiques de recherche, de documentation scientifique et technique, ainsi que la répartition des crédits de recherche.

Au sein du CS, les élus étudiants participent aux orientations politiques de la recherche et de la documentation ainsi qu'à la répartition des crédits de recherche. Ils sont également consultés sur les contrats de recherche.

► Le Conseil des Etudes

Il comprend 20 membres, plus le directeur, membre de droit en qualité de président :

- 8 représentants des enseignants-chercheurs et enseignants élus ;
- 8 représentants des étudiants élus (2 ans) ;
- 2 représentants des personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service élus ;
- 2 personnalités extérieures;
- 1 représentant de l'AIIR;
- 1 représentant du monde de l'entreprise

Le Conseil des Etudes propose au Conseil d'Administration les orientations des politiques de formation initiale et formation continue.

Au sein du CE, les élus étudiants sont consultés sur les demandes d'habilitation et projets de nouvelles filières, la validation des acquis, les mesures d'insertion professionnelle, les activités culturelles, sportives, sociales ou associatives, les conditions de vie et de travail, etc.



► Les Conseils de départements

• *Département STPI - 1er cycle*

Le conseil de département comprend 16 membres :

- 4 représentants des professeurs et personnels assimilés ;
- 4 représentants des autres enseignants et assimilés ;
- 6 représentants des étudiants (élus pour 2 ans) ;
- 2 représentants des personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service (IATOS).

• *Départements de spécialisation*

Les conseils comprennent 12 membres :

- 3 représentants des professeurs et personnels assimilés ;
- 3 représentants des autres enseignants et assimilés ;
- 4 représentants des étudiants (élus pour 2 ans) ;
- 2 représentants des personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service (IATOS).

Au sein du Conseil de département, les élus étudiants participent à la politique du département en matière de formation initiale, de formation continue et de coopération internationale, à la mise en oeuvre des programmes d'enseignement, à la gestion matérielle et à la ventilation du budget du département, etc.



Les Commissions

► **La Commission Vie Universitaire**

Elle est une émanation du Conseil des Etudes et traite de tous les problèmes de la vie sur le campus, y compris de la vie associative.

► **La Commission de gestion du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE).**

Le FSDIE est composé d'étudiants et de personnalités internes et externes à l'INSA de Rennes. Il se réunit au moins 1 fois par an pour attribuer des subventions aux projets étudiants (100% du FSDIE). Le FSDIE est alimenté par une partie des droits d'inscription acquittés par les étudiants à la rentrée.





La Direction

Directeur de l'INSA de Rennes

M'Hamed DRISSI

Directrice Générale des Services

Claudine HARA

Directeur des Formations

Jacky EVEN

Directrice des Formations Adjointe

Véronique COAT

Directeur de la Recherche

Jean-François HELARD

Directrice Europe et International

Mirielle DUCASSE

Directeur des Relations Entreprises et Partenariats

Nicolas SAINT-CAST

Directrice des Affaires Financières et Comptables

Sophie QUEGUINER

Responsable du Système d'Information

Patrice LEGUESDRON

Responsable de la Communication

Claire ANTONY



Les Départements et leurs Directeurs

Sciences et Techniques Pour l'Ingénieur (STPI - 1er cycle)

Jamal BENHLAL

Electronique et Informatique Industrielle (EII)

Laurent BEDAT

Génie Civil et Urbain (GCU)

Mohammed HJIAJ

Génie Mécanique et Automatique (GMA)

Eric RAGNEAU

Informatique (INFO)

Ivan LEPLUMEY

Matériaux et Nanotechnologie (MNT)

Olivier DURAND

Systèmes et Réseaux de Communication (SRC)

Renaud LOISON

Humanités

Valérie DERRIEN-REMEUR

Centre de Mathématiques

James LEDOUX



Les Laboratoires, composantes INSA et leurs Directeurs

Fonctions Optiques pour les Technologies de l'information (FOTON - INSA)

Alain LE CORRE

Institut d'Electronique et deTélécommunica- tions de Rennes (IETR - INSA)

Raphaël GILLARD

Institut de Recherche en Informatique et Systèmes Aléatoires (IRISA - INSA)

Bruno ARNALDI

Institut de Recherche en Mathématiques de Rennes (IRMAR - INSA)

James LEDOUX

Sciences Chimiques de Rennes

- *Equipe Chimie-Métallurgie (SCR/CM - INSA)*

Thierry GLORIAN

- *Equipe Matériaux Inorganiques*

Chimie Douce et Réactivité (SCR/MI - INSA)

Olivier GUILLOU

Laboratoire de Génie Civil et Génie Mécanique (LGCGM)

Christophe LANOS



Les Missions rattachées à la Direction

Secretariat de direction

Laetitia GUESDON

Agence comptable

Sophie QUEGUINER

Communication

Claire ANTONY

d'Information

Patrice LEGUESDRON

Hygiène et Sécurité

Stéphane JAN

Qualité

Christelle BOUGUENNEC

Marc LE ROUX



Les directions et leurs services administratifs

Formations

Pôle Scolarité : Isabelle HERMANGE

Pôle Admissions : Nicole CAILLOCE

- *Prévention auprès des étudiants*
Cathérine LE BONDER, infirmière
- *Soutien psychologique*
Accueil des étudiants en situation de handicap
Eloïse BRAULT, psychologue et chargée de mission Handicap

Recherche & valorisation

Claudie PERDOUX

Europe & International

Stéphanie PRIGENT

Entreprises & Partenariats

- *Stages et PPI*
Sylvie LE BAIL
- *Taxe d'apprentissage et enquêtes d'insertion professionnelle*
Jean-Marc AUBEL



La direction générale des Services ***Les services d'appui***

Service des Ressources Humaines

Patient-Fortuné DEMBI

Service Hébergement

Séverine BLIN

Service Restauration

Lionel PIRO

Service Technique & Immobilier

Frédéric FAUVE

Service Général

Adrien GIRAULT

Service Imprimerie

Tony MOUGENOT

Service Formation Continue

Bernadette MONTELESCAUT

Médecin de prévention des personnels

Marie-Anne MERDRIGNAC

Les centres communs

Centre de Ressources Informatiques

Patrice LEGUESDRON

Centre Commun de Mécanique

Jean-Paul LE BARON

Centre de documentation

Jean-Louis HERVE



Directeur de la Publication
M'Hamed DRISSI

Rédaction & réalisation
Service Communication

Impression
Service Imprimerie

Crédit photos
INSA de Rennes
Ville de Rennes
Claire Ronsin